

**LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION
LAMBALLE TERRE & MER
-22400-
RÉUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 28 JUIN 2022**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'AN DEUX MILLE VINGT-DEUX, LE VINGT-HUIT JUIN, A DIX-HUIT HEURES TRENTE, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LAMBALLE TERRE & MER, LÉGALEMENT CONVOQUÉ, S'EST RÉUNI EN SEANCE PUBLIQUE A L'ESPACE LAMBALLE TERRE & MER, A LAMBALLE-ARMOR SOUS LA PRÉSIDENCE DE THIERRY ANDRIEUX

Date de la convocation : 22 juin 2022

ETAIENT PRÉSENTS :

Président : Thierry ANDRIEUX.

Vice-présidents : Philippe HERCOUET, Nathalie BEAUVY, Éric MOISAN, Nathalie TRAVERT-LE ROUX, Josianne JEGU, Catherine DREZET, Jean-Pierre OMNES, Jean-Luc GOUYETTE, Thierry GAUVRIT, Yves LEMOINE, Yves RUFFET, David BURLLOT.

Jérémy ALLAIN, Gwenaëlle AOUTIN, Carole BERECHÉL, Sylvain BERNU, Denis BERTRAND, Paulette BEUREL, Valérie BIDAUD, Pierre-Alexis BLEVIN, Suzanne BOURDÉ, Thibault CARFANTAN, Daniel COMMAULT, Catherine CORDON (*suppléante de Jean-Michel LEBRET, absent*), Jean-François CORDON, Nicole DROBECQ, Alain GENCE, Alain GOUEZIN, Serge GUINARD, Laurence HAQUIN, Philippe HELLO, Sylvie HERVO, Franck HYVERNAGE (*suppléant de Jean-Luc COUELLAN, absent*), Pascal LEBRETON, Nadine L'ECHELARD, Joël LUCIENNE, Caroline MERIAN, Anne-Gaud MILLORIT, Catherine MOISAN, Claudine MOISAN, Nicole POULAIN, Sébastien PUEL, Michel RICHARD, Thierry ROYER, Christine THEZE (*suppléante de Marie-Madeleine BOURDEL, absente*), Laurence URVOY, Michel VIMONT.

ABSENTS EXCUSÉS :

- Claudine AILLET donne pouvoir à Alain GENCE,
- Jean-Luc BARBO donne pouvoir à Jérémy ALLAIN,
- Philippe BOSCHER donne pouvoir à Nathalie TRAVERT-LE ROUX,
- Nathalie BOUZID donne pouvoir à Josianne JEGU,
- Guy CORBEL donne pouvoir à Éric MOISAN,
- Stéphane de SALLIER DUPIN donne pouvoir à Caroline MERIAN,
- Céline FORTIN donne pouvoir à Philippe HERCOUET,
- Benjamin GUILLERME-JUBIN donne pouvoir à Éric MOISAN,
- René LE BOULANGER donne pouvoir à Alain GOUEZIN,
- Catherine LELIONNAIS donne pouvoir à Michel VIMONT,
- Pierre LESNARD donne pouvoir à Thierry ANDRIEUX,
- Christelle LEVY donne pouvoir à Philippe HERCOUET,
- David L'HOMME donne pouvoir à Suzanne BOURDÉ,
- Valérie MORFOUASSE donne pouvoir à Thierry ANDRIEUX,
- Yannick MORIN donne pouvoir à Jean-Pierre OMNES,
- Christophe ROBIN donne pouvoir à Daniel COMMAULT,
- Marie-Paule ALLAIN, Yvon BERHAULT, Renaud LE BERRE, Marc LE GUYADER, Fabienne TASSEL.

SECRÉTAIRE DE SEANCE : Nicole DROBECQ

Délibération n°2022-071

Membres en exercice : 69 Présents : 48 Absents : 21 Pouvoirs : 16

PATRIMOINE PISCINE (LAMBALLE-ARMOR) - PROGRAMME DE TRAVAUX DE REMPLACEMENT ET D'AMELIORATION DES INSTALLATIONS DE TRAITEMENT D'EAU

La piscine communautaire, à Lamballe-Armor, a ouvert en mars 2005. Elle accueille environ 145 000 nageurs par an et est ouverte tous les jours, hormis 2 arrêts techniques pour la maintenance et la vidange. Outre l'offre sportive et de loisirs qu'il procure, cet équipement est indispensable pour l'apprentissage de la natation, compte tenu de l'environnement maritime du territoire : 19 500 entrées scolaires en 2021 dans le cadre de « apprendre à nager à l'école ». La piscine doit être maintenue dans un état de fonctionnement optimal, d'où la réalisation de plusieurs études et diagnostics pour maintenir ou améliorer les installations et/ou préserver le bâti.

Ainsi, il est proposé un programme de travaux permettant, non seulement, d'améliorer le système de filtration et de mettre l'équipement aux normes en vigueur, mais également, de réduire la consommation de fluides (optimisation des installations pour la maîtrise des consommations énergétiques).

Le dernier diagnostic technique a été réalisé en décembre 2021, il a mis en évidence la nécessité de réaliser les travaux ci-après :

- Sur le système de filtration : réfection des circuits de filtration du bassin sportif et du bassin ludique, mise aux normes et création des bacs tampons, création de circuits de filtration séparés pour la pataugeoire et le spa, remplacement des installations liées aux pompes et surpresseurs, remplacement de l'armoire électrique liée aux circuits de filtration, intégration de la programmation des nouvelles installations sur la GTC existante ...
- De mise aux normes compte tenu de la réglementation en vigueur : contrôle et adaptation pour la lutte anti-légionellose (production, réseau et équipements d'eau chaude sanitaire), réfection des pédiluves (dont adaptation du débit, mesures directes de chloration)
- De réfection des goulottes autour des bassins

Le montant estimatif des travaux est de 900 000€ HT (valeur mars 2022). Une subvention à hauteur de 38% est en cours de demande au département dans le cadre du contrat de territoire.

Une mission complémentaire est demandée en option à la maîtrise d'œuvre, elle consistera au contrôle et à l'étude des installations de traitement de l'air et de la production de chauffage en vue d'une amélioration des systèmes actuels.

Au regard de la transmission, aux conseillers, de la présentation du projet,

Après en avoir délibéré :

Le Conseil communautaire :

- VALIDE le programme de travaux de remplacement et d'amélioration des installations de traitement d'eau de La Piscine, à Lamballe-Armor,
- ARRETE l'enveloppe financière relative à ce programme à 900 000 € HT,
- AUTORISE le Président, ou son représentant, à signer tout document nécessaire à l'exécution de cette délibération.

VOTE : Adopté à l'unanimité

Abstention : 2 – MM. CARFANTAN. BLEVIN

FAIT ET DELIBERE A LAMBALLE-ARMOR LESDITS JOUR, MOIS ET AN
(suivent les signatures)

POUR EXTRAIT CONFORME,

A Lamballe-Armor, le 11 JUIL. 2022
Le Président,
Thierry ANDRIEUX



Certifié exécutoire, compte tenu :

De la transmission en Préfecture le 11 JUIL. 2022

De l'affichage le 12 JUIL. 2022

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Arnaud Lecourt', written over a horizontal line.

*Pour le Président,
Par délégation,*

Directeur Général des services,
Arnaud LECOURT